

Division de statistique de l'ONU : Annuaire démographique

**Questionnaire sur les métadonnées relatives
au recensement de la population et du logement**

Pays : COMORES

Date du recensement de la population : 15/09/2003

Date du recensement du logement : 15/09/2003

**A. Informations sur le recensement de la population :
caractéristiques générales**

1. Informations sur le recensement

Type de recensement	
a) Recensement classique	X
b) Recensement fondé sur des registres	<input type="checkbox"/>
c) Combinaison	<input type="checkbox"/>
d) Autre (veuillez préciser) :	<input type="checkbox"/>

2. Type de dénombrement et de couverture

Type de dénombrement	
a) <i>De facto</i> /population présente	<input type="checkbox"/>
b) <i>De jure</i> /population habituellement résidente	X
c) Autre (veuillez préciser) :	<input type="checkbox"/>

Veillez indiquer si les groupes de population ci-après ont été dénombrés dans le recensement

Groupe de population	Compris	Non compris	Sans objet
a) Nomades	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
b) Personnes habitant dans des zones d'accès difficile	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Membres des forces armées et navales et membres du personnel diplomatique et leur famille se trouvant à l'étranger	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Civils résidents temporairement absents du pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>

e)	Civils résidents qui traversent la frontière quotidiennement pour aller travailler dans un autre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
f)	Membres des forces armées et navales étrangères et représentants diplomatiques étrangers et leur famille se trouvant dans le pays	X <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g)	Civils étrangers qui ne traversent pas la frontière quotidiennement et se trouvent temporairement dans le pays, y compris les personnes sans papiers, ou les personnes en transit à bord de navires au port au moment du recensement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
h)	Civils étrangers qui traversent la frontière quotidiennement pour travailler dans le pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
i)	Réfugiés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	X <input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Degré d'exhaustivité du recensement

Estimation du degré d'exhaustivité :		Population des deux sexes	Population masculine	Population féminine
a)	Sous-dénombrement brut (veuillez préciser l'unité : 85% <input type="checkbox"/>)	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b)	Sur-dénombrement brut (veuillez préciser l'unité : <input type="checkbox"/>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c)	Marge d'erreur nette (veuillez préciser l'unité : 5% <input type="checkbox"/>)	X	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Dénominateur de base pour l'estimation :		
a)	Population dénombrée	X
b)	Estimation de l'ensemble de la population	<input type="checkbox"/>
c)	Ne sait pas	<input type="checkbox"/>

Méthode(s) utilisée(s) pour estimer le degré d'exhaustivité :		
a)	Enquête postcensitaire	X
	Date de l'enquête : Octobre 2003	
	Taille de l'échantillon (veuillez préciser l'unité : 300 ZD)	
	Zones urbaines et rurales : 300 ZD	
	Zones urbaines :	
	Zones rurales :	
	Groupes de population exclus :	
b)	Analyse démographique (veuillez préciser :)	X
c)	Autres méthodes (veuillez préciser : Méthode Duale)	X <input type="checkbox"/>

4. Définition des termes « zone urbaine » et « zone rurale »

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « zones urbaines » est la suivante : Toute localité ou chef lieu d'une île, région/préfecture disposant des infrastructures suivantes : route bitumée, électricité, centre hospitalier, téléphone, etc

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « zones rurales » est la suivante : Toute localité ne disposant pas les critères caractérisant la zone Urbaine

5. Définition du terme « ville »

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « villes » est la suivante : Toute localité ou chef lieu d'une île, région/préfecture disposant des infrastructures (route bitumée, électricité, centre hospitalier, téléphone, etc) et 40% de la population active exerce dans le tertiaire.

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « agglomérations urbaines » est la suivante : Moroni la Capitale des Comores est la seule agglomération urbaine. Ce sont les capitales des îles Moroni, Mutsamudu et Fomboni

6. Définition du terme « localité »

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour les « localités » est la suivante : Un groupement des batiments, maisons, concessions découpé en un ou plusieurs quartiers

7. Définition de l'expression « aptitude à lire et à écrire »

Aux fins du recensement, la définition qui a été retenue pour l'« aptitude à lire et à écrire » Toute personne pouvant lire un texte et écrire un texte en lui dictant à une langue quelconque.

8. Degré d'instruction

Suivez-vous la Classification internationale type de l'éducation (CITE) pour présenter les données relatives au degré d'instruction? Oui

Dans l'affirmative, quelle révision? La dernière de l'UNESCO

Si vous utilisez une autre classification, pouvez-vous convertir les données pour qu'elles soient conformes à la CITE (veuillez préciser le numéro de révision)? [REDACTED]

Dans la négative, veuillez indiquer les principales différences par rapport à la CITE (veuillez préciser le numéro de révision). [REDACTED]

B. Caractéristiques économiques

1. Situation au regard de l'activité

Aux fins du recensement, quel est l'âge minimal retenu pour la collecte de données sur la situation au regard de l'activité? 10 ans, ici c'est pour faire ressortir le volet travail des enfants.

Aux fins du recensement, y a-t-il un âge maximal pour la collecte de données sur la situation au regard de l'activité? 64 ans

Quelle est la période de référence utilisée pour déterminer l'activité économique d'une personne? La semaine précédant la date de référence du RGPH qui est le 15 septembre 2003 ; c'est-à-dire du 9 au 15 septembre 2003

2. Définition du terme « population économiquement active » utilisée dans le cadre du recensement

Définition de la population économiquement active	
a) Population habituellement active	X
b) Population active du moment	<input type="checkbox"/>
c) Autre (veuillez préciser) : [REDACTED]	<input type="checkbox"/>

Les groupes ci-après sont-ils considérés comme économiquement actifs dans les statistiques nationales? Dans la négative, veuillez indiquer le mode de classement : b) chômeurs / en quête d'emploi. a) Indépendant, Employeur ou Retraité.

Groupe économique	Oui	Non
a) Membres de la famille qui contribuent à l'activité du ménage (non salariés)	X <input type="checkbox"/>	
b) Personnes sans emploi, y compris celles n'ayant jamais travaillé	X <input type="checkbox"/>	
c) Forces armées	X	<input type="checkbox"/>
d) Travailleurs à temps partiel, y compris ceux qui consacrent la majeure partie de leur temps à des activités non lucratives	X	<input type="checkbox"/>
e) Employés de maison	X	<input type="checkbox"/>

3. Situation dans l'emploi

Utilisez-vous la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP 93) comme classification d'après la situation dans l'emploi dans votre pays? Oui

Si vous utilisez une autre classification, pouvez-vous convertir les données pour qu'elles soient conformes à la CISP 93?

Dans la négative, veuillez indiquer les principales différences par rapport à la CISP 93.

4. Profession

Utilisez-vous la Classification internationale type des professions (CITP) pour présenter les données concernant la classification de la population ayant un emploi par profession? Oui

Dans l'affirmative, quelle révision? Le recent nomenclature de professions

Si vous utilisez une autre classification, pouvez-vous convertir les données pour qu'elles soient conformes à la CITP (veuillez préciser le numéro de révision)?

Dans la négative, veuillez indiquer les principales différences par rapport à la CITP (veuillez préciser le numéro de révision).

5. Branche d'activité

Utilisez-vous la Classification internationale type par industrie (CITI) pour présenter les données concernant la classification de la population ayant un emploi par branche d'activité? Oui

Dans l'affirmative, quelle révision? Le recent nomenclature des branches d'activités

Si vous utilisez une autre classification, pouvez-vous convertir les données pour qu'elles soient conformes à la CITI (veuillez préciser le numéro de révision)? []

Dans la négative, veuillez indiquer les principales différences par rapport à la CITI (veuillez préciser le numéro de révision). []

C. Caractéristiques des ménages

1. Définitions

Aux fins du recensement, la définition générale qui a été retenue pour le terme « ménage » est la suivante :

Le ménage est défini comme étant « une ou l'ensemble des personnes, apparentées ou non, partageant les repas quotidiens préparés sur le même feu et placées sous l'autorité d'un chef de ménage ».

Aux fins du recensement, la définition générale qui a été retenue pour le terme « noyau familial » est la suivante : Un ensemble de personnes apparentées par des liens familiaux de descendance ou de mariage partageant la vie commune du ménage.

2. Chef du ménage/personne de référence

Définition	
a) Chef du ménage, défini comme suit : Le chef de ménage est la personne choisi par le groupe, chargé de contrôler, gérer les sources pour la vie commune du ménage []	X
b) Personne de référence, définie comme suit : Epoux	<input type="checkbox"/>
c) Autre [par exemple, co-chefs de ménage] : []	<input type="checkbox"/>

D. Caractéristiques du logement

1. Informations sur le logement

Quelle est la définition retenue pour le terme « unité d'habitation » aux fins du recensement? L'Unité d'habitation est un local occupé ou non distinct et indépendant qui est destiné à être occupé par un ménage ou qui est occupé aux fins d'habitation par un ménage au moment du recensement sans y avoir été destinée à l'origine

Quelle est la définition retenue pour le terme « logement classique » aux fins du recensement? [REDACTED]

Les unités vacantes sont-elles dénombrées parmi les logements classiques? Oui

Quelle est la définition retenue pour le terme « pièce » aux fins du recensement? On entend par Pièce un espace d'une unité d'habitation ou d'autres locaux à usage d'habitation entouré de murs allant du plancher au plafond (ou, éventuellement, au toit) ou tout au moins jusqu'à une hauteur de 2 mètres au-dessus du sol, assez grand pour contenir un lit d'adulte, c'est-à-dire de 3 mètres carrés au moins.

2. Définition du terme « ville » (comme mentionné dans le Questionnaire sur le recensement du logement : données sur les villes)

Aux fins du recensement, la définition générale qui a été retenue pour le terme « ville » est la suivante :

Chef lieu d'une île, région/préfecture disposant des infrastructures suivantes : route bitumée, électricité, centre hospitalier, téléphone, etc

Ville 1 (capitale) – Le territoire couvre :
| **MORONI capitale des COMORES**

Ville 2 – Le territoire couvre : **Mutsamudu** première ville d'Anjouan

Ville 3 – Le territoire couvre : **Fomboni** première ville de l'île de Mohéli

Ville 4 – Le territoire couvre :

| **Mitsamihouhi** Troisième ville des Comores et deuxième ville de la Grande Comores

E. Bibliographie des statistiques de la population et du logement

Veuillez indiquer les publications dans lesquelles sont présentés les résultats de votre dernier recensement de la population et de votre dernier recensement du logement :

| CDR et version papier